



TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET



# Le tri sélectif Evolutions 2019

# PRÉSENTATION DU SYDEVOM

## COMPÉTENCES DU SYDEVOM

Relevage des  
colonnes de tri

Transfert, traitement,  
recyclage  
des déchets

Tri et réduction  
des déchets :  
communication

*Compétences obligatoires*

Transfert des  
benne de  
déchèterie

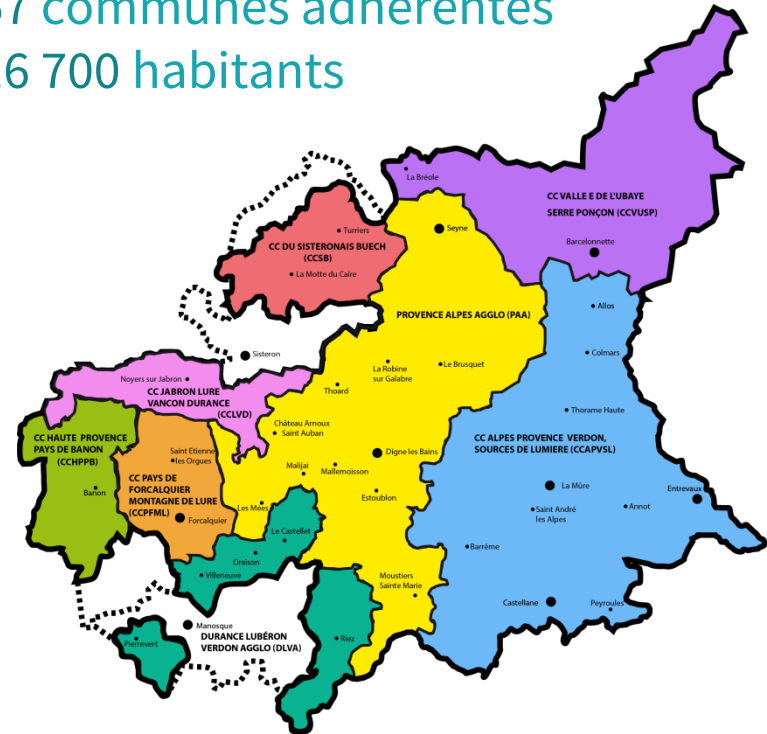
Collecte OM et  
cartons en  
colonnes

Gestion  
d'ouvrages

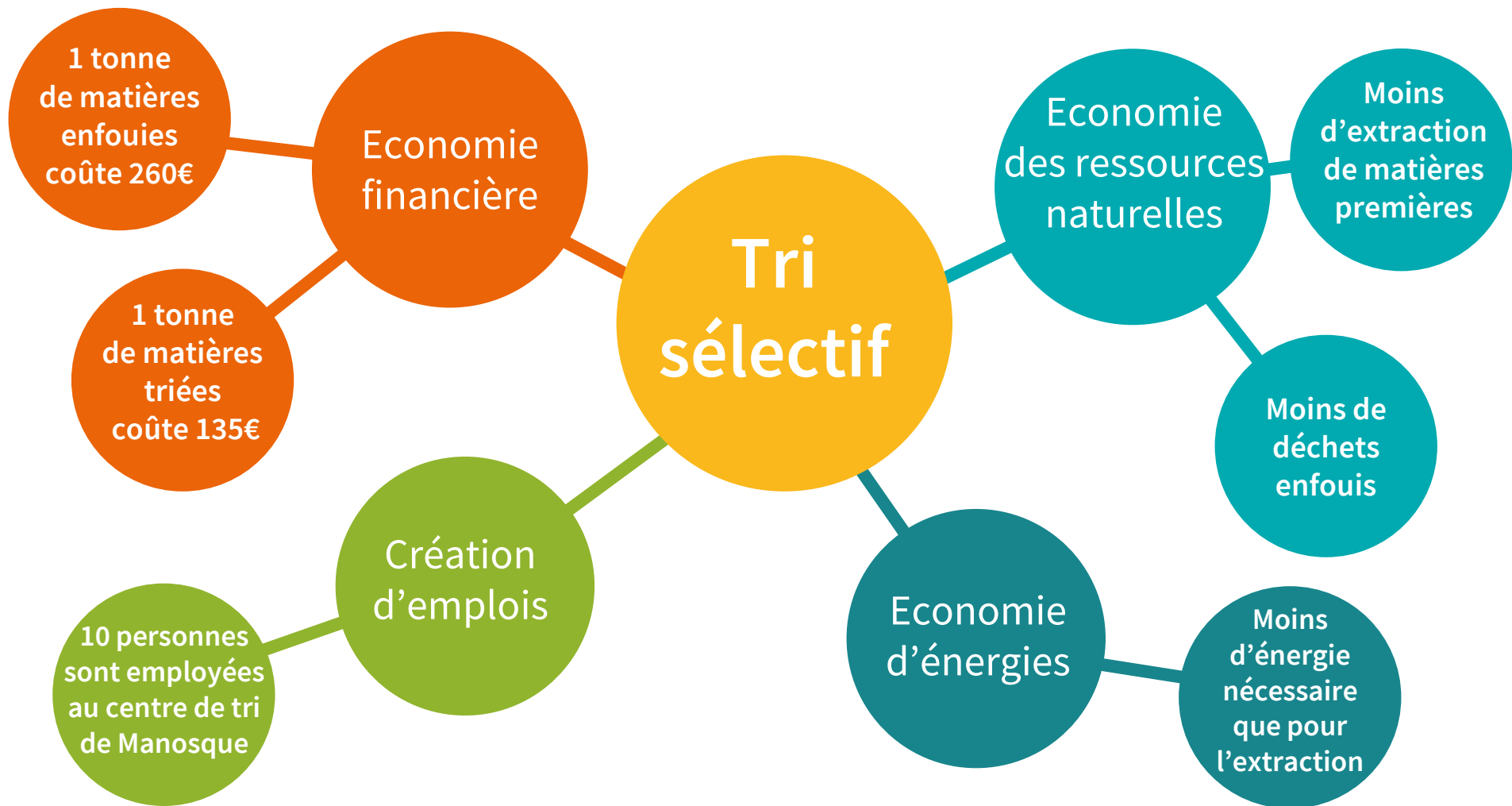
*Compétences à la carte*

## TERRITOIRE DU SYDEVOM

8 intercommunalités  
167 communes adhérentes  
116 700 habitants



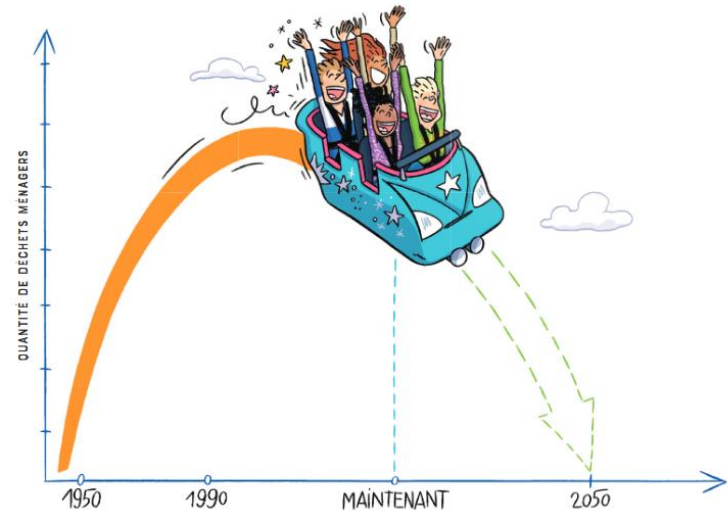
# POURQUOI TRIER NOS DÉCHETS ?



# OBJECTIFS DU PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

- Réduire de 10 % la production de déchets en 2025 par rapport à 2015
- Augmenter de 120 000 tonnes les quantités d'emballages triés + valorisation biodéchets
- Obligation de **réduire de 50% le tonnage d'OM mis en stockage**

→ Incidence sur les autorisations d'exploiter lors des demandes de renouvellement



# LES CENTRES D'ENFOUISSEMENT

- Deux pour le département : Valensole et le Beynon
- Capacité de stockage de 100 000 tonnes /an

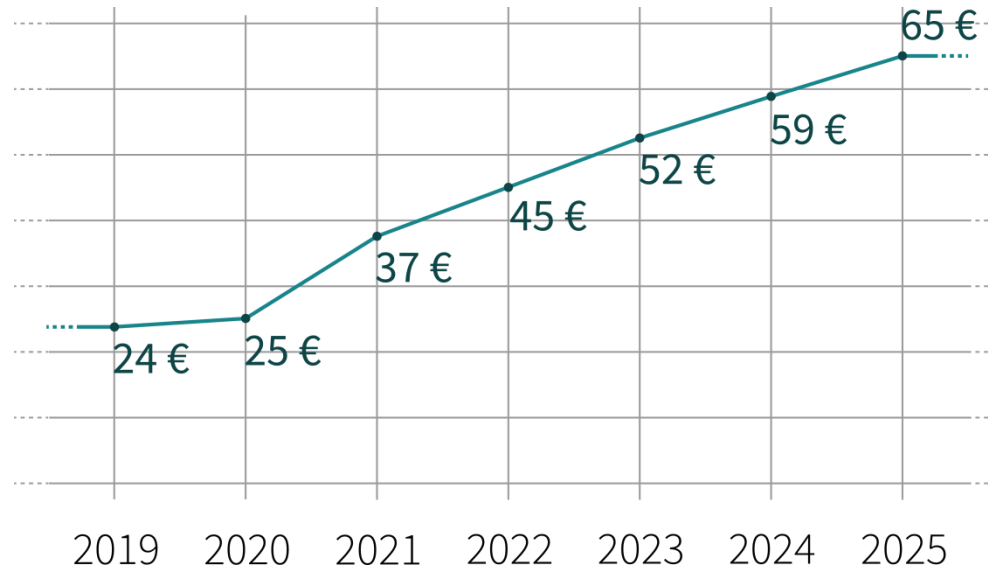


→ Forte baisse attendue des autorisations d'exploiter lors des demandes de renouvellement (autour de 35 000 tonnes/an maximum 50 000 tonnes/an)

# TGAP : UN OUTIL FISCAL COERCITIF

- Elle est fixée par l'Etat et s'applique aux déchets mis en centre d'enfouissement
- Elle est actuellement de 24€ la tonne et va augmenter progressivement pour atteindre les 65€ la tonne en 2025 (*Le PLF 2019 a été adopté définitivement le 20 décembre 2018 par l'Assemblée Nationale en dernière lecture*)

Courbe d'augmentation de la TGAP  
au cours des années à venir





# L'extension des consignes de tri

# TOUS ACTEURS DE LA RÉDUCTION DES DECHETS

- 1) Les industriels, avec l'écoconception et le point vert
- 2) Les citoyens, par leur geste de tri renforcé du fait de l'ECT
- 3) Les collectivités, par :
  - le renforcement des points tri et des tournées de collecte
  - La formation de leurs agents
  - Le relai de l'information





# Les industriels

# LES INDUSTRIELS : UNE CONTRIBUTION ECO-MODULÉE

- Le Point Vert indique que l'entreprise mettant le produit sur marché participe financièrement à la collecte et au traitement de son emballage.
- Le tarif est calculé selon le poids et la composition de l'emballage : plus l'emballage est complexe à recycler, plus le tarif sera élevé.
- Les entreprises doivent faire des efforts d'éco-conception si elles ne veulent pas payer de taxes trop importantes.



# EXEMPLES

## Réduction du poids



Bouteille d'eau  
-40% de matière



Flacon de lessive  
-13% de matière



Barquette de beurre  
-22% de matière

## Amélioration de la recyclabilité



Emballage  
mono-résine



Modification des  
étiquettes



Suppression de  
l'aluminium



# Les citoyens

L'Extension des Consignes de Tri

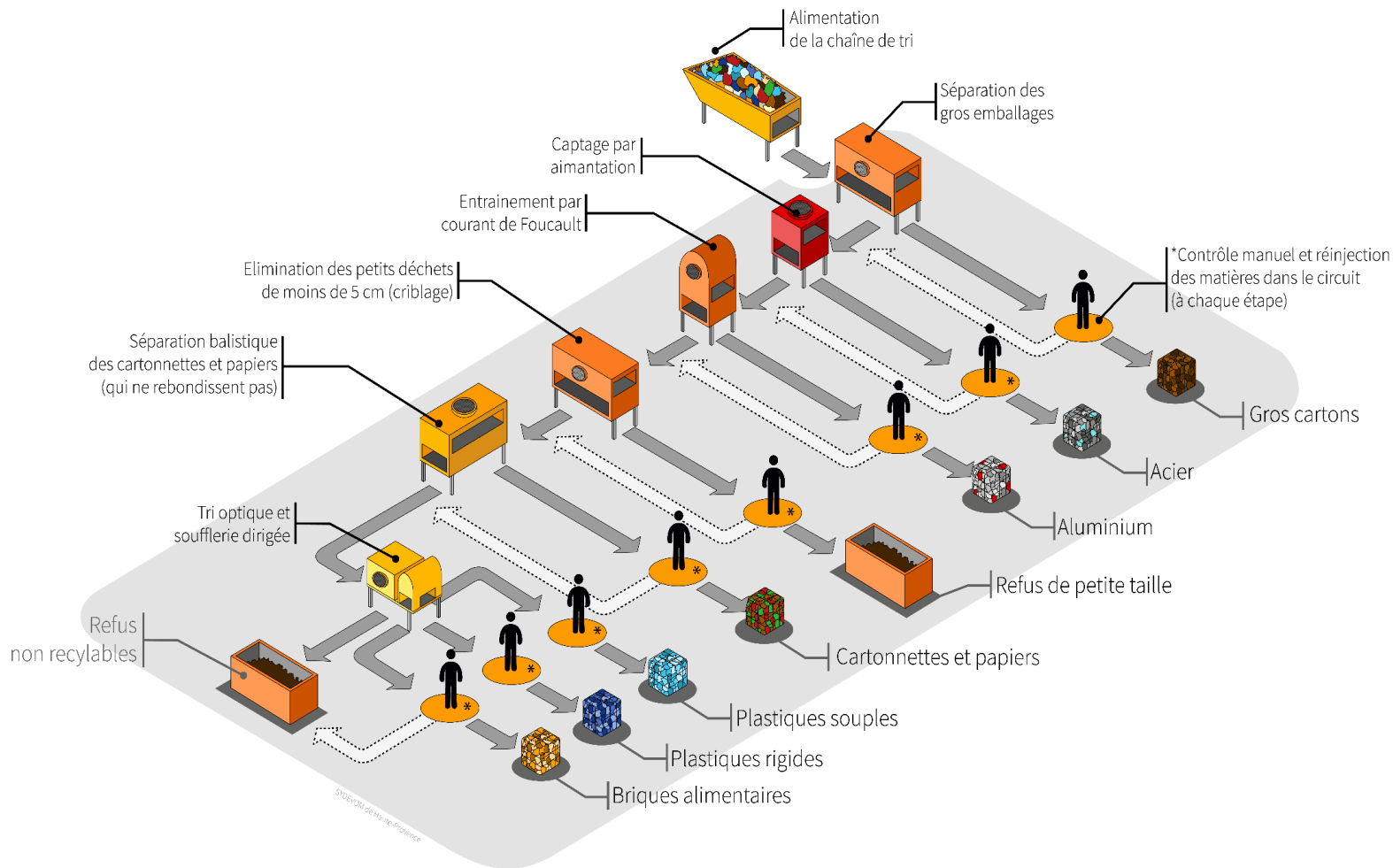
# LE CENTRE DE TRI DE MANOSQUE



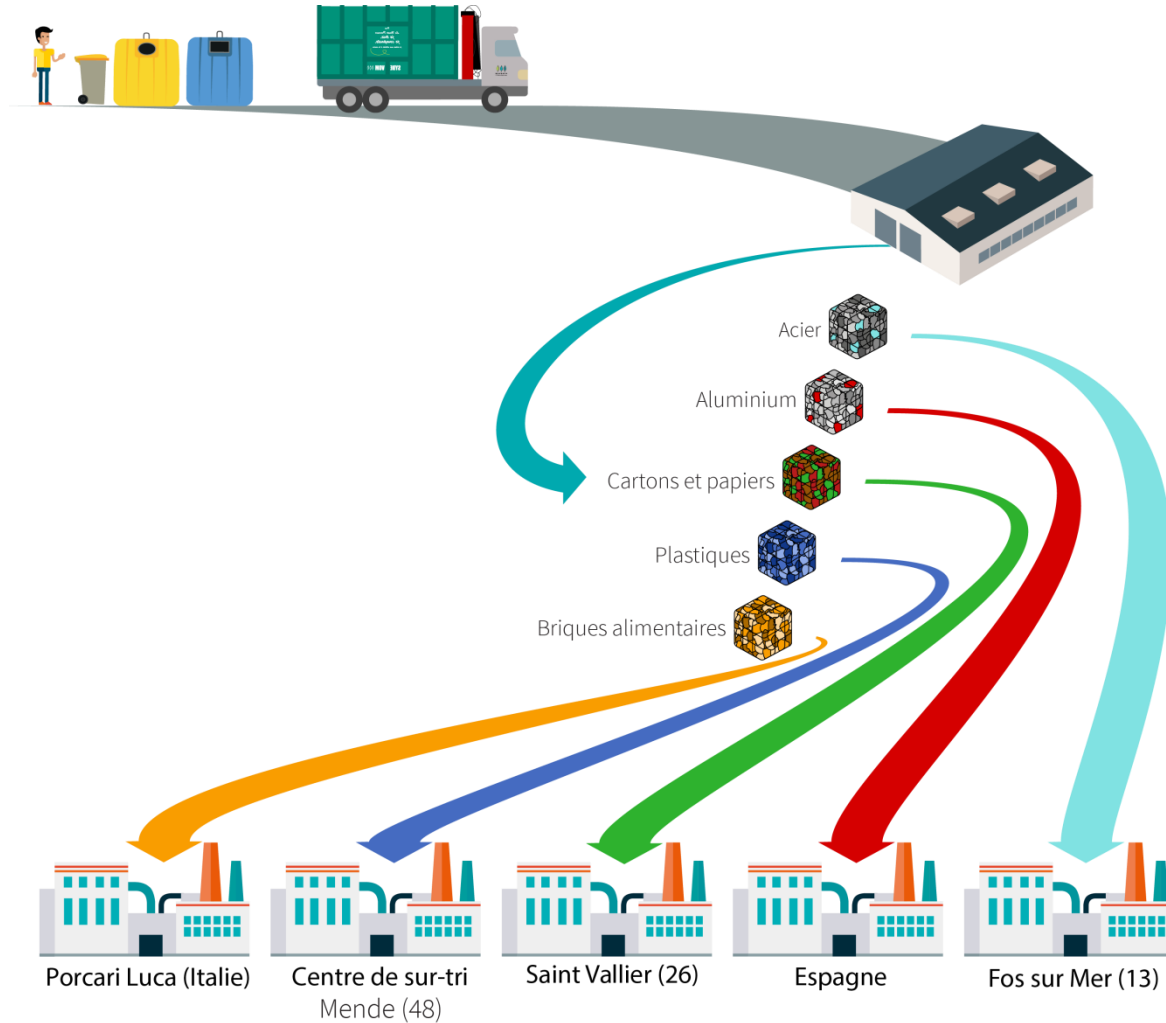
Modernisé depuis 2018  
et opérationnel

Conçu pour pré-trier tous les  
emballages de la poubelle jaune

# LE CENTRE DE TRI DE MANOSQUE



# APRÈS LE CENTRE DE TRI



# LES CONSIGNES DE TRI À PARTIR D'AVRIL 2019

## CONTENEURS JAUNES : LES EMBALLAGES RECYCLABLES



→ Briques et cartonnettes



→ Bouteilles, bidons, flacons en plastique  
**ATTENTION** : Pas de bidons ayant contenus des produits dangereux



# LES CONSIGNES DE TRI À PARTIR D'AVRIL 2019

## CONTENEURS JAUNES : LES EMBALLAGES RECYCLABLES



→ Emballages métalliques



→ Sachets, barquettes, tubes...

# LES CONSIGNES DE TRI À PARTIR D'AVRIL 2019

## CONTENEURS BLEUS : LES PAPIERS



→ papier, livres souples, prospectus, enveloppes...

# LES CONSIGNES DE TRI À PARTIR D'AVRIL 2019

## CONTENEURS VERTS : LES EMBALLAGES EN VERRE



→ Bouteilles

→ Bocaux

# ATTENTION

→ Ne pas mettre d'objets coupants, piquants ou tranchants dans le tri



→ Ne pas mettre de vaisselle, miroirs, céramique, porcelaine... avec le verre



# LES CONSIGNES DE TRI À PARTIR D'AVRIL 2019

## CONTENEURS POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



→ Objets cassés ou à usage unique

 **PENSEZ AU  
COMPOSTAGE**



→ Biodéchets

# ATTENTION AUX PICTOGRAMMES !

Référez-vous aux consignes de tri locales !  
Les pictogrammes n'évolueront qu'à compter de 2022





**SYDEVOM**  
[www.sydevom04.fr](http://www.sydevom04.fr)

# Les collectivités

## L'Extension des Consignes de Tri

# LES COLLECTIVITÉS

- Renforcement des points tri et/ou intensification de la collecte.
- Relais d'information auprès des citoyens





# SUPPORTS DE COMMUNICATION ET SIGNALÉTIQUE

## Supports 'print'

- Mémotri
- Guide du tri
- Sac de pré-collecte
- Panneaux PAV
- Autocollants bacs et colonnes
- Lettres du tri
- Magnets
- Cocottes

## Campagne de communication

- Animations scolaires
- Stands
- Spots radio et télévision
- Articles dans la presse écrite
- Articles dans les bulletins communaux et inter-communaux





# Le potentiel

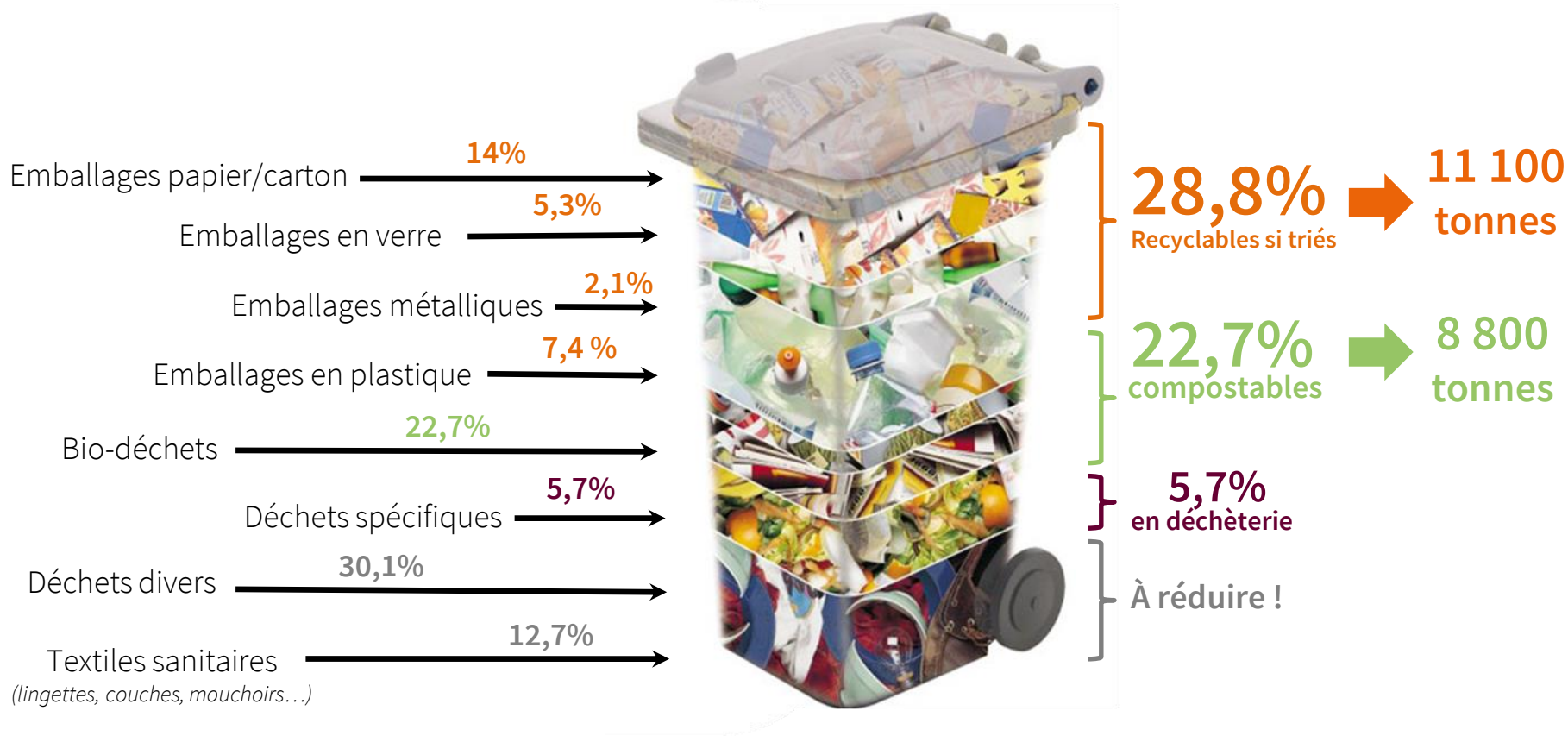
# LES CHIFFRES DU TRI 2017 TERRITOIRE SYDEVOM

Matières	Tonnage	Augmentation ou diminution
Emballages (Triflux)	1 065 tonnes	+ 3,4 % par rapport à 2016
Papiers (Triflux)	1 520 tonnes	- 1,64 % par rapport à 2016*
Emballages + papiers (Biflux)	820 tonnes	+ 0,7 % par rapport à 2016
Verre	3 510 tonnes	+ 3,6 % par rapport à 2016
<b>Total des recyclables collectés</b>	<b>6 915 tonnes</b>	<b>+ 2,1 % par rapport à 2016</b>
Compostage (estimatif)	2 200 tonnes	/

\* Tendence nationale également à la baisse

# UN FORT POTENTIEL D'AMÉLIORATION

## RÉSULTATS DU MODECOM DE 2015-TERRITOIRE SYDEVOM



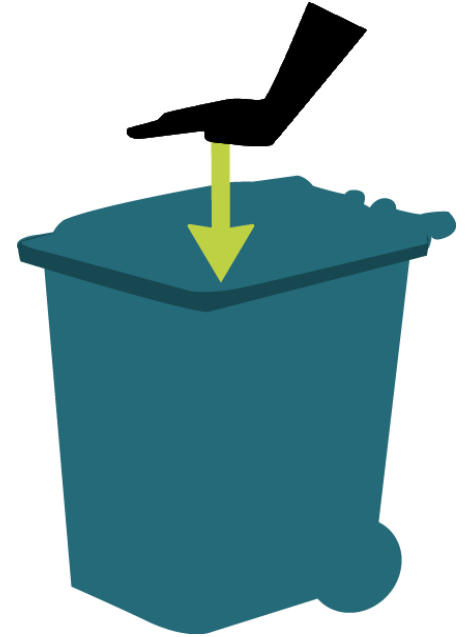
# DES SOLUTIONS MULTIPLES



Trier



Composter



Réduire à la  
source

# LE COMPOSTAGE DES BIO-DECHETS



Le compost :  
de l'engrais  
naturel



# LES GESTES QUI COMPTENT POUR JETER MOINS

- Acheter en vrac et choisir des produits avec moins d'emballages
- Eviter les objets à usage unique
- Revendre
- Réutiliser
- Réparer
- Donner

# STOP AUX IDÉES REÇUES !

Trier ne sert à rien

Tri et recyclage économisent matières premières, eau, énergie.

Le tri sélectif coûte cher au contribuable

Une tonne de déchets triés coûte 135€ alors qu'une tonne d'ordure ménagères coûte en moyenne 260€.

Tous les déchets vont au même endroit

Certains camions ont des bennes à deux compartiments. On peut croire que lors de la collecte tous les déchets sont mélangés, mais en fait ils sont bien séparés.







**Avez-vous des questions ?**